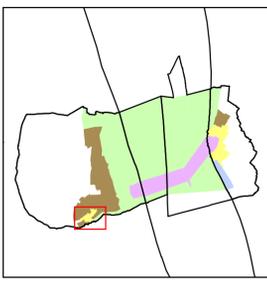


Aire de Mise en Valeur  
de l'Architecture et du Patrimoine  
du Verrou de l'Estuaire



3.5 Zonage  
Cussac-Fort-Médoc  
Bourg de Cussac le Vieux

échelle 1/1 500  
juin 2017



metropolis archistudio

Légende

-  Limite communale
-  Délimitation du périmètre de l'AVAP
-  A1 - Site formant le verrou de l'estuaire
-  A2 - Ville historique de Blaye et ancien bourg de Cussac
-  A21 - Zone portuaire
-  A3 - Paysage viticole
-  A4 - Prairies humides et palus, paysages des bords de l'estuaire et estuaire
-  Monuments historiques classés
-  Immeubles remarquables à conserver et à restaurer
-  Bâti d'intérêt patrimonial participant à la qualité urbaine
-  Immeubles contemporains ou bâti ancien transformé de manière significative
-  Vigne ou pré
-  Jardins / parcs / éléments de paysage / bois
-  Seuil d'urbanisation / limites paysagères à conserver
-  Murs et clôtures à conserver
-  Venelles à valoriser
-  Ruisseau
-  Cônes de visibilité à préserver



0 50 100 Mètres